

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

### SÉANCE DU 25 AOÛT 2011

---

Présents : MM. BERNOS, SEBAT, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, ELICHIRY, CASABONNE, URRUSTOY, BEDECARRAX, Mme ANCHEN, TEULADE, Mme ECHEPARE, GIMENEZ, LOUSTAU, SARASOLA, Mme JAUBERT-BATAILLE, SOUMET, BELLOT, REY, CARSUZAA, GOUINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, Mme QUEHEILLE, BRUGIDOU, Mme GASTON, Mme BARBET, TOURAINE, Mme PEBEYRE, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, Mme CABELLO, MAILLET, Mme REGUEIRO, Mme LE CHANONY, Mme MIRANDE, Mme SEGAUD.

<u>Pouvoirs</u> :	Anne-Marie BARRERE	à	André BERNOS
	André MINUZAN	à	Patrick SEBAT
	Suzanne SAGE	à	Anne-Marie ANCHEN
	Gérard FRECHOU	à	Louis REY
	Jean-Pierre DOMECCQ	à	Bernard UTHURRY
	Philippe GARROTE	à	Marie-Lyse GASTON
	Nicolas MALEIG	à	Jean-Etienne GAILLAT
	Jean-Marie GINIEIS	à	Anne BARBET
	Gilles BITAILLOU	à	Dominique QUEHEILLE

<u>Suppléants</u> :	Annie REBOLLE	suppléante de	Jean-Michel IDOPE
	Jean LABORDE	suppléant de	Robert LABORDE-HONDET
	Henri LAGREULA	suppléant de	Jean-Louis VALIANI
	Serge GUILHEM BOUHABEN	suppléant de	Joëlle FABRE
	Alain OLIVE	suppléant de	Gérard LEPRETRE
	Jeanne LARAN	suppléante de	Daniel LACRAMPE

Excusés : David LAMPLE, Fabien REICHERT, André LABARTHE, Jean-Pierre TERUEL.

**RAPPORT N° 110825-08-CUL**

### CLIMATISATION DE LA SALLE JELIOTE

#### DEMANDE DE SUBVENTIONS

Mme JAUBERT-BATAILLE rappelle que par délibération du 28 avril 2011, le Conseil Communautaire a décidé de déposer, au titre de la DETR 2011, un dossier de demande d'aide pour la reprise de la climatisation de la salle Jéliote.

En effet, cet équipement gaz utilise des produits et une tour de refroidissement qui présentent un certain nombre d'inconvénients avec des contrôles fréquents et coûteux, et des risques potentiels sanitaires et environnementaux.

C'est à l'occasion d'une de ses interventions que le bureau de contrôle DEKRA nous a fait part d'un certain nombre de modifications nécessaires pour tenir compte des évolutions de la réglementation en la matière. Cela représenterait un coût de l'ordre de 10 000 € à 15 000 € HT.

Par ailleurs, l'évolution technique ces dernières années nous permettrait de mettre en place un groupe froid qui consommerait moins d'énergie et plus adapté aux nouvelles pratiques environnementales. Le coût de cette installation est estimé à 65 000 € HT et comprend également la dépose de la tour de refroidissement.

Il s'avère que ce projet pourrait faire également l'objet d'une subvention de la part du Conseil Général à hauteur de 28.69 %. Le plan de financement prévisionnel serait le suivant :

MONTANT OPERATION	65 000.00 € HT
PARTICIPATIONS :	
ETAT DETR	19 500.00 €
CONSEIL GENERAL	18 648.50 €
CCPO	26 851.50 €

Oùï cet exposé,

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,**

- **ADOPTÉ** le présent rapport
- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager les démarches administratives nécessaires pour obtenir les aides les plus élevées, notamment de l'Etat et du Conseil Général

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 25 août 2011

Suivent les signatures

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT